



Point d'avancement
COMITÉ INTERMINISTÉRIEL
À L'ÉGALITÉ ET À LA
CITOYENNETÉ (CIEC)

Janvier 2017

VIVRE DANS LA RÉPUBLIQUE





**Consultez les 3 axes du Ciec
sur le Lab Égalité et Citoyenneté**

<http://lab-egalite-citoyennete.cget.gouv.fr>

-

VIVRE DANS LA RÉPUBLIQUE

-

LA RÉPUBLIQUE AU QUOTIDIEN

-

LA RÉPUBLIQUE POUR TOUS

-

UN DROIT UNIVERSEL AU SERVICE CIVIQUE

Mesure CIEC #1

Le service civique a pour ambition de répondre aux enjeux de renforcement de la cohésion nationale et de la mixité sociale en offrant aux jeunes l'opportunité de s'engager et de vivre une expérience formatrice et valorisante. L'enjeu consiste à faire en sorte que les jeunes venus d'horizons différents puissent se mêler.

150 000 jeunes en service civique en 2017

Le spectre des organismes d'accueil a été élargi et de nouvelles missions ont été proposées aux jeunes dans des domaines très variés (accès aux droits des usagers, médiation numérique, lutte contre le décrochage scolaire, accès à la culture...), notamment au sein des structures publiques.

Il est prévu d'étendre le dispositif à la moitié d'une classe d'âge, soit 350 000 jeunes, d'ici deux ans.

2 335 postes ont été attribués en 2016 dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, majoritairement dans les associations (65 %) et dans les services de l'État et les collectivités. Des protocoles d'accord ont été signés pour le développement et la promotion du service civique (métro de Grenoble, Valence Romans Agglo, etc.).

Le projet Civik'Booster – ou multiplicateur d'engagements en service civique – porté par le Centre régional d'information jeunesse de Basse-Normandie répond à trois enjeux principaux : agir sur la notoriété mais aussi sur la lisibilité du service civique auprès des structures, notamment les collectivités locales et des jeunes ; développer et diversifier les opportunités d'engagements du service civique et assurer une meilleure représentativité des publics.

CRÉATION D'UNE RÉSERVE CIVIQUE

Mesure CIEC #1

Tous les citoyens qui souhaitent s'engager au service de l'intérêt général et apporter ponctuellement leurs compétences à une mission de service public ou d'intérêt collectif pourront participer à la réserve civique, créée par la loi Égalité et Citoyenneté.

- Plus de 7 600 personnes se sont portées candidates à la réserve citoyenne de l'Éducation nationale au 25 septembre 2016 et déjà 6 000 inscrits qui peuvent intervenir auprès des élèves pour la transmission des valeurs de la République.
- 4 062 réservistes citoyens de défense et de sécurité chargés de promouvoir l'esprit de défense et de sécurité sont chargés de contribuer au renforcement du lien entre les armées et la société civile.

Les réserves citoyennes existantes (défense, police, réserves communales de sécurité, éducation nationale) s'intégreront à la réserve civique générale et de nouvelles réserves thématiques seront créées. Elles seront complétées par la création de missions dans de nombreux autres domaines. Les citoyens disposeront alors d'un guichet unique de la réserve, permettant de s'engager dans un cadre simplifié et tout au long de la vie.

Le 29 juin 2016, la première Université d'été de la Réserve citoyenne de l'Éducation nationale a rassemblé près de 170 personnes (réservistes des 3 académies d'Île-de-France, référents académiques, représentants des ambassadeurs de la Réserve citoyenne, enseignants et chefs d'établissements, élus locaux, acteurs de l'engagement, notamment des lauréats de la France s'engage). pour débattre des modalités permettant d'amplifier l'action des réservistes

INSTAURATION D'UN CONGÉ D'ENGAGEMENT

Mesure CIEC #3

Créé par la loi Égalité et Citoyenneté, ce congé vise à encourager et à accompagner la prise de responsabilités bénévoles. Il concerne les présidents d'association et leurs adjoints, les trésoriers, les secrétaires, et les membres des conseils d'administration des associations reconnues d'intérêt général, ainsi que les bénévoles assurant des fonctions de direction ou d'encadrement.

Il est désormais ouvert aux habitants membres des conseils citoyens.

FORMATION AUX VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET À LA LAÏCITÉ

Mesure CIEC #1

Ce plan de formation est destiné aux acteurs de terrain, et notamment aux services de l'État, aux collectivités et aux partenaires associatifs amenés à être en contact direct avec les citoyens afin de leur permettre d'apporter des réponses adaptées aux situations concrètes qu'ils rencontrent au cours de leurs activités quotidiennes.

Le déploiement du programme de formation est organisé aux niveaux national, régional et local. Ainsi, 800 formateurs et plus de 4 000 professionnels de terrain ont d'ores et déjà été formés. L'objectif est d'atteindre **10 000 professionnels et bénévoles formés d'ici décembre 2017**. Un nouveau kit méthodologique intégrera des éléments complémentaires (module de spécialisation dédié à la relation d'accueil, régimes dérogatoires, valorisation de l'histoire particulière et spécificités des territoires ultra-marins).

Dans les Pays de la Loire, une cellule régionale d'appui et d'expertise a été mise en place. La DRDJSCS a mobilisé les partenaires têtes de réseau des politiques sportives et de jeunesse, des organismes de formation professionnelle du champ social, sportif et socio-culturel. Au total 53 personnes sont aujourd'hui référentes « valeurs de la République et laïcité » et 750 personnes ont été formées en 2016.

CITOYENS DU SPORT

Mesure CIEC #1

Le programme vise à promouvoir l'activité physique et sportive régulière encadrée, au sein des clubs sportifs, dans une démarche éducative qui favorise la mixité sociale et de genre.

Renforcement de l'encadrement sportif au sein des clubs intervenant dans les quartiers prioritaires par des emplois aidés

300 postes d'éducatrices et d'éducateurs sportifs aidés en 2015 et 107 emplois supplémentaires en 2016, pour un objectif initial de 100 emplois.

Ces postes s'ajoutent aux 1 000 emplois déjà soutenus pour la période 2015-2017 par le Centre national pour le développement du sport (CNDS).

Formation des acteurs du sport

2 113 jeunes de 16 à 25 ans ont intégré le dispositif au 30 novembre 2016, dont 1 284 dans le champ du sport. 71 % d'entre eux résident en quartier prioritaire.

Le dispositif SESAME (Sésame vers l'emploi pour le sport et l'animation dans les métiers de l'encadrement) offre aux jeunes rencontrant des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle un parcours individualisé (accompagnement, remise à niveau ou pré formation).

En Bourgogne-Franche-Comté, l'offre d'insertion professionnelle dans les métiers du sport et de l'animation a été multipliée par trois entre 2015 et 2016. Les aides financières ont été mobilisées pour 75 % vers les métiers du sport et 25 % pour les métiers de l'animation.

Dans la région Centre-Val-de-Loire, 128 jeunes étaient entrés en parcours Sesame, dont 72 dans le cadre d'un parcours sport au 30 septembre 2016. Le projet porté par l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique (Ufolep) propose un parcours intégrant différents modules pouvant conduire le cas échéant vers un brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS).

Plan « J'apprends à nager »

1 enfant sur 2 en quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) et zone de revitalisation rurale (ZRR) entre en 6^e sans savoir nager. La collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale à la rentrée scolaire a permis un ciblage sur les enfants de 6^e concernés, pour délivrer une information aux familles sur les cours de natation proposés.

16 186 enfants ont bénéficié du plan. Plus de la moitié est originaire des quartiers prioritaires ou des zones de revitalisation rurale.

Le plan a été déployé dans son intégralité et sera poursuivi en 2017.

En Bourgogne-Franche-Comté, 1 119 enfants sur les 1 000 prévus ont participé à 84 stages de natation au cours du premier semestre au sein d'équipements présents dans 12 QPV et 6 ZRR. La mobilisation et l'engagement des clubs de la Fédération nationale de natation (FFN) et des collectivités dans le développement du plan ont permis de toucher 1 370 enfants fin 2016 dans tous les départements de la région.

Mobilisation des fédérations sportives

La généralisation du plan « Citoyens du sport » dans les fédérations sportives vise à mieux aider les clubs sur les territoires (formation citoyenne intégrée aux formations fédérales, diversification de l'offre sportive dans les clubs).

- 86 fédérations sportives ont déposé un plan fédéral Citoyens du sport.
- Suite au lancement du programme de service civique spécifiquement dédié au sport en octobre 2015, 15 000 jeunes en service civique seront accueillis d'ici fin 2017 par des structures relevant du champ sportif. Au 1^{er} octobre 2016, les missions « Sport » représentaient 15% du volume total des missions agréées en 2016.
- 1 million d'euros est réservé au développement de la pratique sportive féminine en clubs sur les crédits de la part territoriale du CNDS. Au 15 septembre 2016, 471 aides ont pu être allouées à des associations sportives pour un montant de près de 900 000 euros.

L'Union nationale sportive Léo Lagrange (UNSL) et la Fédération française de voile (FFVoile) ont signé une convention de partenariat le 27 mai 2016 et s'engagent à organiser des actions communes autour de la réalisation de deux programmes : « Orientation citoyenne ! » et « Pilotage citoyen ». Leur objectif est d'accompagner des jeunes de 13 ans et plus, issus principalement de zones prioritaires, dans le suivi d'un stage de niveau 1 ou 2 de la FFVoile qui leur permettrait de découvrir ce qu'est un aérodrome, faire un premier vol, s'informer sur les métiers de l'aéronautique, acquérir des notions de pilotage de vol, etc. À travers ces découvertes et apprentissages, les jeunes acquièrent des savoir-faire, mais aussi des savoir-être (travail en équipe, prise de responsabilités, respect des consignes de sécurité, etc.) et découvrent des possibilités utiles à une insertion professionnelle. Ces jeunes seront identifiés et accompagnés au sein des clubs et associations Léo Lagrange, du programme dédié aux 11-15 ans, « les Hubs Léo », ou au sein des formations dispensées par les instituts de formation et d'insertion professionnelle Léo Lagrange.